



Malika Pellissio/Tolmas



« Un département fabuleux »

Conseiller fédéral depuis le 1^{er} janvier 2012, Alain Berset dirige le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Rencontre avec le Fribourgeois pour un tour d'horizon des principaux enjeux à venir, d'un premier bilan et de sa motivation au quotidien.

Pages 8, 9 et 10

SALAIRE MINIMUM

« Quel salaire mérite votre sympathique serveur dans votre café préféré ? »



OUI à la protection des salaires au même niveau

Dans un pays riche, tout travail à plein temps doit permettre de vivre décemment. L'introduction d'un salaire minimum résoudra le problème des travailleurs pauvres.

Page 4

GRIPEN

CAISSES VIDES ?

VOTATION DU 18 MAI 2014



NON AUX MILLIARDS POUR DES AVIONS DE COMBAT !

Des milliards dépensés inutilement ? Une aberration alors que des mesures d'économies touchent de plein fouet la population. Tour de la problématique avec Pierre-Alain Fridez.

Page 5

ECOSSE



La population écossaise se prononcera sur une possible indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Analyse de Valentin Zuber, spécialiste des questions institutionnelles.

Page 11



CONGRÈS ORDINAIRE DU PARTI SOCIALISTE SUISSE À WINTERTHOUR

Quand : Samedi, 28 juin 2014, de 10 heures à 18 heures

Où : Junkunst Halle 52, Place Katharina-Sulzer, Winterthour

Délai d'inscription : 12 mai 2014

Toutes les informations ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles en ligne à l'adresse www.pssuisse.ch/congres

Délai pour les propositions : le 12 mai 2014, à l'adresse congres-propositions@pssuisse.ch

UN CONGRÈS ENTRE POLITIQUE ET FÊTE

Le 28 juin aura lieu le Congrès ordinaire du PS suisse. Cet événement majeur dans l'agenda politique socialiste se tiendra à Winterthour (ZH). Hasard du calendrier, la cité zurichoise sera en fête cette fin de semaine, puisqu'aura lieu le « RambaZamba », qui célèbre le saint-patron de la ville. Plus de 100 000 personnes sont attendues, pour danser, manger et festoyer. De plus, une autre célébration se déroulera au même moment : la fête de l'Albanie. Si les réjouissances voisines peuvent donner envie, il est de notre devoir de rendre notre Congrès bisannuel des plus festifs.

En ce qui concerne le programme dudit Congrès, nos deux conseillers fédéraux, Simonetta Sommaruga et Alain Berset, seront présents. L'équité fiscale sera au cœur des discussions, qui s'annoncent donc des plus intéressantes. L'actualité a remis en lumière les problématiques interna-

tionales qu'engendre le secret bancaire suisse. Traités parfois de traîtres pour notre position critique face à ce mécanisme d'évasion fiscale caractérisée, nous voyons désormais le droit international nous donner raison. Les cadeaux fiscaux accordés à des privilégiés sont également au centre de nos préoccupations et occuperont donc une place importante à notre Congrès. Les écarts entre riches et pauvres s'accroissent. Il est indécent que, dans ce contexte, les familles les plus démunies ne soient pas soulagées fiscalement, ce privilège n'étant octroyé qu'aux plus aisés. C'est pourquoi nous proposerons d'aller de l'avant avec un outil qui permettra de réduire cet écart : l'impôt sur les successions. Avec la fin programmée des niches fiscales, notre ligne politique est cohérente et gagnera encore en crédibilité après nos discussions de Winterthour.

La Jeunesse socialiste suisse (JS Suisse) cherche :

UN-E SECRÉTAIRE POLITIQUE À 40 %

Nous attendons

- Des idées socialistes
- Un fort ancrage dans la JS et le PS
- Beaucoup d'engagement et un bon flair politique,
- De l'expérience dans l'administratif
- Une capacité à motiver
- Une capacité à travailler en groupe
- Une disponibilité à travailler avec des horaires irréguliers
- Une bonne résistance au stress
- De l'expérience dans le travail avec les médias
- Bonne maîtrise des produits MS Office (Word, Excel, Powerpoint) ou de logiciels équivalents
- Des bonnes connaissances écrites et orales en allemand et en français (italien un atout), avec un avantage pour le français comme langue maternelle

Nous offrons

Un travail varié, intéressant et indépendant. Tu organises, en collaboration avec le comité directeur, la présidence et le secrétariat central, le travail de la JS Suisse. Tu es responsable du travail de mobilisation et d'appui des sections francophones de la JS Suisse, ainsi que de la communication interne et externe en français.

Début d'activité le 1^{er} juillet 2014 (sous réserve d'élection au comité directeur par l'assemblée des délégué-e-s de la JS Suisse).

Lieu de travail Secrétariat central de la JS Suisse, Spitalgasse 34, Berne (proche de la gare)
Merci de déposer ta candidature jusqu'au 9 mai 2014 à : JS Suisse, Comité directeur, case postale 8208, 3001 Berne, E-Mail info@jss.ch. Pour toute question se tient à ta disposition Filippo Rivola, vice-secrétaire central de la JSS: +41 031 329 69 99, info@jss.ch

JUSO | JS | GS



JungsozialistInnen Schweiz
Jeunesse socialiste suisse
Gioventù Socialista Svizzera



Départ de Filippo Rivola de la JS Suisse

Après deux ans de bons et loyaux services en qualité de vice-secrétaire central de la Jeunesse socialiste suisse à Berne, Filippo Rivola terminera son activité à la fin du mois de juin. L'occasion pour nous de faire le point sur cette activité particulière, prenante, passionnante, épuisante. Rencontre avec Filippo, afin de faire un petit bilan de son travail et de jeter un regard sur les deux dernières années.

Tu es vice-secrétaire central de la JS Suisse depuis 2012. Qu'est-ce qui t'a motivé à l'époque, pour te lancer dans cette aventure ?

Après mes études je voulais me lancer un nouveau défi et la création du poste de secrétaire romand de la JS Suisse représentait la parfaite occasion à saisir. J'étais aussi conscient du besoin de développer les activités du mouvement en Suisse romande et j'avais envie d'y contribuer personnellement.

Quels sont tes meilleurs souvenirs ?

Contribuer à développer les activités du mouvement en Suisse romande m'a donné beaucoup de satisfaction. Les Jeunesses socialistes sont devenues de plus en plus fortes et sont aujourd'hui activement engagées au sein des différents partis cantonaux. Pour moi, c'est l'ensemble de l'expérience que j'ai vécue au cœur de la politique fédérale qui restera gravée comme un très bon souvenir.

Et les moins bons ?

L'arrivée du nouveau porte-parole adjoint du PS Suisse. (rires) Plus sérieusement, je n'ai pas de mauvais souvenir, si ce n'est le manque de sommeil, le stress... mais ça je ne peux pas vraiment en parler. Le poste étant au concours

jusqu'au 9 mai, personne va vouloir reprendre ma place si je m'étends trop sur le sujet.

Que vas-tu faire à compter du mois de juillet 2014 ?

Je vais revenir à ma formation d'origine, c'est-à-dire géographe spécialisé dans le domaine de la mobilité et des transports.

Quel est le nom de ton successeur à ce poste ?

La personne qui me remplacera sera élue lors de l'assemblée des délégué-e-s du 21 juin. Mais je sais d'emblée que la JS dispose d'ores et déjà de personnes très compétentes et qui ont les qualités nécessaires pour me remplacer. Je sais que je peux partir l'esprit tranquille, en laissant ma place en bonnes mains.

Les JS connaissent des limites d'âge, ton engagement va-t-il se poursuivre auprès du Parti socialiste ?

Je suis déjà membre et j'ai toujours été engagé auprès du PS. Après avoir quitté ma fonction j'aurai plus de temps pour m'engager davantage encore dans ma section lausannoise mais, tant que l'âge me le permettra, je resterai également actif auprès de la JS.

Propos recueilli par Gaël Bourgeois, porte-parole adjoint

Le mirage du Gripen

«Les modifications demandées se chiffrent en centaines»; «Nos techniciens ont été trop optimistes»; «Le coût a été fortement sous-estimé». Il ne s'agit pas là de prédictions ou de propos prêtés à Ueli Maurer, actuel ministre de la défense, mais de citations de



Paul Chaudet, conseiller fédéral en charge du Département militaire fédéral, lors d'une interview accordée à la TSR en 1964.

Le scandale des Mirages débutait alors, avec un surcoût inimaginable de 66%,

face aux estimations initialement prévues par le Conseil fédéral. Mais comment une «simple» commande d'appareils peut tout à coup se transformer en véritable tempête politique? La Commission d'enquête parlementaire créée dans la foulée critiquera notamment le calcul des coûts, l'information «tendancieuse» transmise au Parlement et le «perfectionnisme» coûteux de l'armée de l'air.

Les nombreuses exigences de l'armée suisse conduira à des modifications importantes et particulièrement onéreuses en comparaison au Mirage III C, qui avait servi de base de calcul pour la demande de crédits.

Comment ne pas voir de parallèle avec le Gripen? En effet, le Gripen C, actuellement sur le marché, a été évalué comme largement insuffisant selon un rapport confidentiel de l'armée. Celle-ci a donc exigé 98 modifications et améliorations à apporter, afin de construire le Gripen E et de l'amener, péniblement, au niveau de nos actuels F/A-18.

Le perfectionnisme coûteux de l'armée suisse semble donc promis à un avenir radieux et les expériences passées peinent à se rappeler au bon souvenir des actuels responsables d'un projet mal ficelé. Devrait-on rappeler à Ueli Maurer le sort qui a attendu le conseiller fédéral Chaudet au sortir de ce scandale? Le peuple a cette fois-ci la possibilité d'éviter un nouveau scandale, à lui de saisir la balle au bond et de glisser un «NON» clair et définitif dans les urnes.

Gaël Bourgeois

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch

Rédaction Gaël Bourgeois et Valentin Zuber

Production Atelier Bläuer, Berne

SALAIRE MINIMUM :

La prospérité du pays ne peut pas se faire en sacrifiant une partie des salarié-e-s

L'enjeu de la votation sur le salaire minimum du 18 mai consiste à perpétuer les conditions cadres qui font que la Suisse est aujourd'hui mieux lotie que certains de ses voisins. Ainsi, ce qui a fait le succès économique de la Suisse n'est pas un marché du travail flexible et le versement de salaires qui ne permettent pas de vivre. Ce sont une main d'œuvre de qualité, productive, bien formée, une infrastructure développée qui fonctionne bien, une sécurité sociale de qualité et une paix sociale qui met les différents acteurs sur pied d'égalité. Or, ces mécanismes sont mis en danger.

Parmi les 335 000 personnes qui gagnent moins de 4 000 francs bruts par mois, les trois-quarts ont plus de 25 ans. A cet âge, leur formation est depuis longtemps terminée. Pire, un tiers des personnes concernées par les bas salaires est en possession d'un CFC. Contrairement à ce que nous disent les opposants, il ne s'agit pas de jeunes qui arrivent sur le marché du travail, mais bien d'adultes avec une expérience professionnelle et souvent formés.

Les milieux économiques et libéraux ne veulent pas de cette initiative, car elle serait une ingérence insupportable de l'Etat dans le marché du travail et parce que les rapports entre partenaires sociaux seraient ainsi mis à mal. Concernant le premier argument, il faut rappeler que l'Etat intervient déjà dans le marché du travail, puisque les assurances sociales

subventionnent les entreprises qui ne versent pas de salaires décents à leurs employé-e-s, en étant contraint de mettre la différence pour que ces personnes atteignent le minimum vital.

Un tiers des personnes qui bénéficie de l'aide sociale travaille... Concernant les conventions collectives de travail, nous nous réjouissons si elles pouvaient être étendues et plus fortes. Mais faut-il rappeler qu'un travailleur sur deux n'est pas au bénéfice d'une CCT? Des conventions collectives qui ne règlent d'ailleurs pas que le salaire, mais également la durée du temps de travail, les vacances et autres conditions de travail. Et parmi les CCT en vigueur, toutes ne contiennent pas de salaire

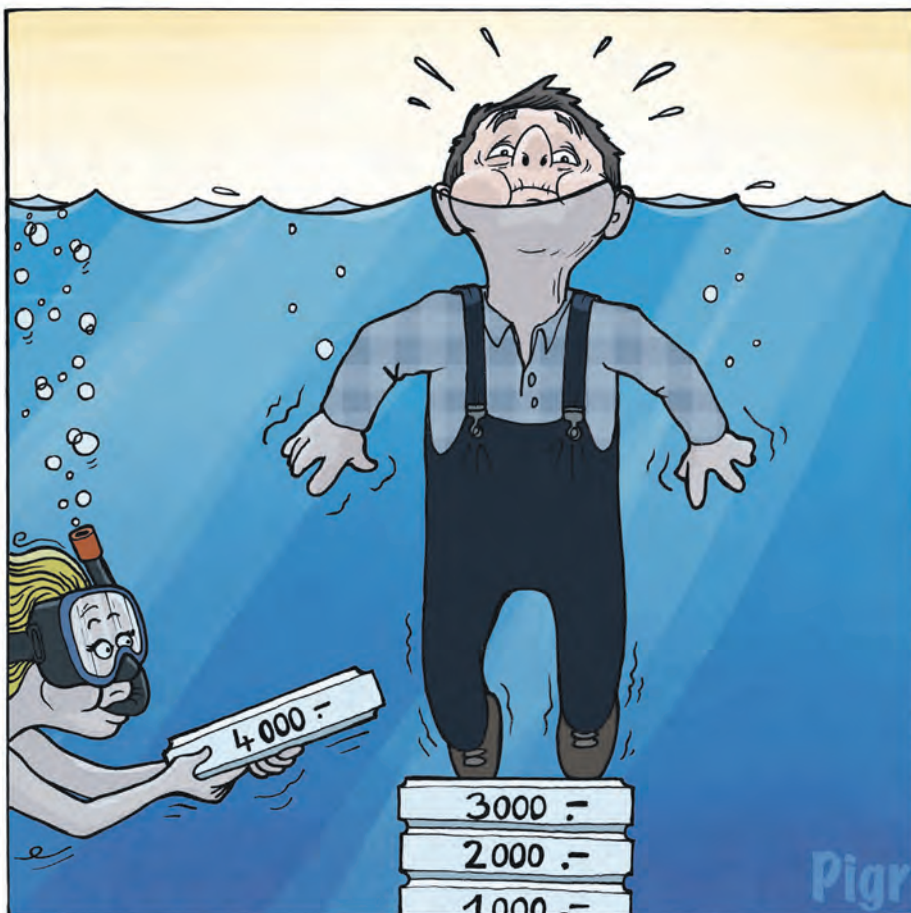
minimum. Seuls 42% des salarié-e-s sont au bénéfice d'un salaire minimum. Et quand celui-ci existe, il est parfois inférieur aux 22 francs de l'heure que propose l'initiative. C'est le cas par exemple dans l'hôtellerie, les transports et le commerce de détail.

Cette initiative ne serait pas la fin de l'éco-

« Chacune et chacun a le droit de voir la couleur de la richesse qu'il a contribué à créer. »

nomie suisse. Plusieurs domaines concernés par cette initiative sont pratiquement parvenus à l'objectif de 22 francs de salaire horaire. Il ne manque qu'un petit bout. Je pense notamment à la gastronomie ou à la coiffure. Il ne reste que des derniers petits pas à faire. Si l'initiative venait à être acceptée, les différentes branches auraient alors trois ans pour la mettre en œuvre. Cette initiative a un but simple: barrer la route aux moutons noirs qui défendent bec et ongles le modèle du dumping salarial. Le salaire minimum en Suisse est une garantie pour les employeurs de lutter contre la concurrence déloyale et une mesure de protection pour les salarié-e-s.

Cette initiative combat ainsi l'idée qu'il faille qu'une classe salariale – les bas salaires – soit sacrifiée, en tant que prix à payer pour la prospérité de la Suisse. Chacune et chacun a le droit de voir la couleur de la richesse qu'il a contribué à créer. En Suisse, il y a 600 000 pauvres, dont 240'000 enfants. La pauvreté n'est bien sûr pas engendrée uniquement par le revenu du salaire. D'autres facteurs y contribuent. Mais relever un peu le niveau des bas salaires aura indéniablement un effet positif sur les finances de beaucoup de travailleurs pauvres.



Ada Marra
conseillère national (VD)



GRIPEN:

La Suisse n'a pas besoin de cet avion de combat !

« Les F/A-18 suffisent pour remplir les tâches de police aérienne ». A travers ces mots, nous ne faisons que répéter ce que les services d'Ueli Maurer écrivaient en 2010 pour justifier un ajournement de la procédure d'acquisition des nouveaux avions de combat, pour des raisons financières. La Suisse est au milieu de l'Europe et nous sommes entourés de pays amis avec lesquels nous pouvons collaborer dans le domaine de la police aérienne, comme l'épisode récent du détournement d'avion sur Genève l'a montré. Une aviation qui est opérationnelle durant les heures de bureau devrait pouvoir se contenter d'une flotte de 32 F/A-18 récemment modernisés pour plus de 400 millions de francs.

Le choix du Gripen E, un avion qui n'existe que sur le papier, n'a été dicté que par des contraintes budgétaires. Pressé par le Parlement de choisir un avion en deux mois, le Conseil fédéral a opté pour le moins cher, même si cet avion n'existait pas encore. Lors des tests d'évaluation réalisés en 2008, le Gripen C/D, la version actuelle de Saab, n'a pas fait le poids face aux performances remarquables du Rafale de Dassault et de l'Eurofighter d'EADS. Saab a alors retiré le Gripen C/D du marché et a proposé à ArmaSuisse sa version future avec 98 améliorations technologiques. Les performances à attendre du Gripen E ont été estimées sur les bases de savants calculs avec comme point de départ les résultats du Gripen C/D. Fumeux, mais au final une note de toute façon très moyenne pour le Gripen E.

Et que dire à propos des coûts exorbitants? Il faut être clair, acheter 22 Gripen E va nous coûter beaucoup plus que les 3,1 milliards du seul prix d'achat. Il nous a été très clairement expliqué en Commission de la politique de sécurité que dans une telle acquisition, le prix d'achat ne correspondait qu'au tiers du coût total d'un avion; il faut encore ajouter au prix de départ les améliorations technologiques, les frais d'entretien et d'exploitation durant 25 ou 30 ans. Au total, les avions coûteront entre neuf et dix milliards de francs. Imaginons tout ce que l'on pourrait faire avec cet argent! Dans l'éducation, le social, la transition énergétique, etc.

Par ailleurs, on nous fait miroiter des affaires compensatoires. Cet élément est très certainement le catalyseur qui a poussé des parlementaires proches de certains milieux industriels à relancer le processus d'acquisition en 2011. Saab s'est engagé à conclure pour 2,5 milliards d'affaires compensatoires avec l'industrie suisse. Mais il existe un précédent gênant, celui de l'achat des F/A-18 dans les années 90. Le Conseil fédéral de l'époque, lors de la votation sur cet objet, avait assuré que l'achat

serait compensé à 100% par des commandes américaines. Mais selon un rapport de 2007 du Contrôle fédéral des finances, les contre-

« Au total, les avions coûteront entre neuf et dix milliards de francs. Imaginons tout ce que l'on pourrait faire avec cet argent ! »

affaires se seraient limitées à 40% de l'investissement suisse. Dans ce rapport, on constatait encore que « ces affaires compensatoires n'ont que rarement des effets durables d'un

point de vue économique pour les entreprises suisses bénéficiaires et que leur efficacité en matière d'emploi est plus faible que prévue ». Les affaires compensatoires actuellement en cours sont l'objet de nombreuses polémiques, notamment le fait que Saab favoriserait ses filiales en Suisse. Tout cela ressemble à un mirage. Les promesses n'engagent que ceux qui les croient...

Pierre-Alain Fridez
conseiller national (JU)



OUI à des soins médicaux de base !

Des soins médicaux de base en suffisance, de qualité, accessibles à toutes et à tous : pour atteindre cet objectif, l'arrêté fédéral soumis au vote le 18 mai pose de bonnes bases.

À la base, il y avait l'initiative «Oui à la médecine de famille». La mise en œuvre d'un plan directeur et l'adoption par le Parlement de l'arrêté fédéral sur les soins médicaux de base ont convaincu les initiant-e-s de retirer leur texte au profit de cet arrêté.

Ce que ce contre-projet vise justement à arrêter, c'est la pénurie de personnel dans la médecine de famille et les soins de base. Ce texte garantit des soins de base suffisants, de qualité et accessibles à toutes et tous. En plus de la médecine de famille, d'autres professions de la santé doivent être promues. Comme, par exemple, les professions de pharmacien-ne, psychologue, infirmier-ère, physiothérapeute et sage-femme. La Confédération pourra légiférer sur leur formation de base et leur formation spécialisée.

Les différents profils professionnels seront mieux harmonisés, ce qui permettra une collaboration plus efficace. L'interprofessionnalité



ouvre ainsi la voie à des modèles de soins prometteurs avec, à la clé, une limitation des coûts de la santé et donc des primes d'assurance-maladie. D'autant que la médecine de famille et de l'enfance est très rentable, puisqu'elle permet de résoudre 70 % des problèmes de santé, tout en ne représentant que 4 % des coûts.

Ce projet est donc dans l'intérêt des assuré-e-s, des professions de la santé et des patient-e-s, auxquels il garantit un accès non discriminatoire à des soins de base de qualité. Salaire minimum, soins de base pour toutes et tous : le 18 mai, disons OUI à un plancher de solidarité!

Liliane Maury Pasquier

conseillère aux États (GE), présidente de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique



Empêcher les pédophiles de travailler avec les enfants sans attaquer les droits fondamentaux

Le titre de l'initiative « pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants » mérite incontestablement d'être soutenu. Personne, en effet, n'a envie de laisser des enfants et des personnes dépendantes ou incapables de discernement sous la menace de pareils criminels.

Mais une initiative, ce n'est pas qu'un titre accrocheur. C'est aussi un contenu. Or, le contenu de cette initiative est d'une part trop vague et d'autre part incompatible avec les règles de l'Etat de droit. Il faut donc la refuser, aussi parce qu'il y a un contre-projet législatif plus complet et plus précis.

L'initiative ne différencie par exemples ni les auteurs d'infractions sexuelles, ni leur gravité. Et, dans tous les cas (y compris des amours de jeunesse), l'interdiction professionnelle à vie est automatique. C'est une atteinte au principe de proportionnalité, un des piliers de notre Etat de droit. L'UDC ne s'y est d'ailleurs pas trompée en soutenant cette initiative, dans la droite ligne de sa stratégie de faire voter le peuple sur un thème populaire dans l'unique objectif de rogner les droits fondamentaux.

Le contre-projet est plus nuancé: le juge pourra prononcer des interdictions de travail-



ler avec des enfants ou des personnes dépendantes (comme salarié ou bénévole) en cas de crimes pédophiles. Il devra le faire pour les plus graves d'entre eux. Cette interdiction pourra si nécessaire être prononcée à vie. Ce contre-projet est aussi plus complet : il contient la possibilité de prononcer des interdictions de rayon géographique et de contact. Il prévoit aussi un extrait de casier judiciaire spécial. Cette nouvelle loi, initiée notamment par notre camarade genevois Carlo Sommaruga, entrera donc beaucoup plus tôt en vigueur qu'une initiative dont la mise en œuvre durera des années.

Jean Christophe Schwaab

conseiller national (VD), vice-président de la commission des affaires juridiques



Bilan des nouveaux élus fédéraux

Les dernières élections fédérales semblent encore très proches, et pourtant, la seconde moitié de la législature est déjà bien entamée. En octobre 2011, six conseiller-ère-s nationaux-ales romand-e-s faisaient leur entrée sous la coupole. Dans le tourbillon de la politique fédérale, marquons un petit temps d'arrêt pour les rencontrer, découvrir leur sentiment vis-à-vis de leur fonction et leurs attentes pour la fin de leur premier mandat. Honneur aux conseillères nationales pour cette première rubrique, avec la vaudoise Cesla Amarelle et la fribourgeoise Valérie Piller-Carrard.



CESLA AMARELLE

conseillère nationale (VD)
Née le 14.9.1971 à Montevideo, professeure à l'Université de Neuchâtel, présidente de la Commission des institutions politiques (CIP-CN), membre de la Commission de l'immunité (Cdi-CN)

Quel souvenir gardes-tu de ta première entrée sous la coupole en qualité de conseillère nationale ?

J'ai pris conscience que je me trouvais dans un des hauts lieux de notre démocratie et je me sentais honorée de pouvoir représenter la population vaudoise qui m'a élue. C'était vertigineux : je me suis imaginé les centaines de lois que nous allions adopter ou rejeter, les milliers d'heures de débats auxquelles j'allais participer. J'ai senti que ma vie politique en serait profondément touchée tout en me réjouissant d'intégrer le Groupe socialiste.

Quel thème t'a le plus marqué durant ces deux premières années ?

Les débats autour des 10e, 11e et 12e révisions de la Loi sur l'asile ont été intenses. Alors que le rapport de force est très défavorable à la gauche (qui ne représente qu'un tiers du Parlement), nous avons cherché à pacifier ce domaine tout en préservant les droits humains et les droits à l'accueil. La préservation de l'aide sociale

pour les requérants d'asile, l'interdiction du recours à des anesthésiques comme la kétamine pour les renvois forcés et le maintien du regroupement familial, ont été des batailles défensives que nous avons menées avec succès. Après deux années de martelage permanent au sein de la CIP-N, nous avons finalement fini par obtenir l'élaboration d'un postulat de cette commission qui demande une réforme pour améliorer le statut des admis provisoires (permis F). Cette question est stratégiquement essentielle pour l'avenir du droit d'asile en Suisse.

Quels seront les dossiers clés sur lesquels tu souhaites t'engager d'ici 2015 ?

Après le 9 février, il y a surtout les enjeux stratégiques autour de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Il y a aussi la votation sur ECOPOP en début d'année prochaine. Dans le domaine de l'asile, il y a les nouvelles mesures en matière d'accélération des procédures et de restructuration. Les « phases-tests » durant ces deux années, la réduction drastique des délais de recours de 30 à 10 jours et de traitement à 140 jours ainsi que la mise en place des nouveaux centres fédéraux constituent des éléments importants de la réforme que nous allons traiter attentivement.



VALÉRIE PILLER CARRARD

conseillère nationale (FR)
Née le 9.9.1978 à Billens (FR), employée de commerce, membre de la Commission des transports et des télécommunications (CTT-CN), membre de la Commission des grâces (CGra-V)

Quel souvenir gardes-tu de ta première entrée sous la coupole en qualité de conseillère nationale ?

J'étais très fière de pouvoir fouler les marches du grand escalier central du Palais fédéral et très honorée de la confiance que m'avait accordée la population fribourgeoise à l'automne 2011. J'étais partie pour tout mettre en œuvre afin de ne pas décevoir les personnes qui m'avaient soutenue. La première rencontre avec les autres membres du Groupe socialiste m'a beaucoup émue, je me retrouvais à travailler avec des

ténors de notre Parti. Les premiers contacts ont été très chaleureux et les liens se sont créés assez rapidement. J'ai été très impressionnée aussi par le professionnalisme au sein des structures parlementaires, que ce soit au niveau du Groupe avec son secrétariat ou avec l'administration. Par contre, le déroulement des discussions m'a surprise, la spontanéité n'a pas sa place dans les interventions en plénum.

Quel thème t'a le plus marqué durant ces deux premières années ?

Les décisions prises avec de graves conséquences sur les êtres humains m'ont beaucoup marquée durant ces premières années. Je déplore parfois le manque de sensibilité sur certaines thématiques. La révision du droit d'asile, la loi sur la nationalité, la révision de la loi sur l'AI, la modification de la loi sur l'horaire d'ouverture des commerces sont autant d'objets qui ont ou auront des répercussions importantes sur des personnes pour lesquelles je veux me battre.

Quels seront les dossiers clés sur lesquels tu souhaites t'engager d'ici 2015 ?

La réfection du tunnel routier du Saint-Gothard sera un dossier important durant les deux prochaines années, un combat nécessaire afin d'éviter la construction d'un deuxième tube sera au premier plan de mes engagements. Il y a des propositions intéressantes, qui nous sont soumises et nous devons en tenir compte afin de prendre les meilleures décisions possibles. La création d'un fonds routier aura aussi ma plus grande attention. Aussi, j'entends continuer à m'engager dans les dossiers qui mettront en place une réelle politique familiale dans notre pays.



« *Le principe de solidarité doit guider l'entier de notre action* »

Voilà maintenant un peu plus de deux ans qu'Alain Berset est en charge du Département fédéral de l'intérieur (DFI). *Socialistes.ch* a été le rencontrer pour vous dans son secrétariat général à Berne, à quelques pas du Palais fédéral. Interview captivante d'un jeune ministre de 42 ans, passionné par la politique et qui place l'être humain au centre de son action. Petit tour d'horizon de certains enjeux de votation, de la grande réforme de la prévoyance vieillesse, de la vision fédérale de la culture, mais également une approche plus personnelle sur son ressenti et son engagement dans la lourde charge de conseiller fédéral. Découvrez la flamme qui anime son activité et la passion qu'il a pour son Département... Propos recueillis par Gaël Bourgeois et Valentin Zuber

«*Socialistes.ch*»: *Le 18 mai prochain, la population sera amenée à s'exprimer sur l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base, qui est un contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille». Quels sont les enjeux de cette votation ?*

Alain Berset: La garantie de pouvoir accéder rapidement à des soins de qualité pour l'ensemble de la population est un enjeu fondamental dans notre pays. L'introduction de la LaMal en 1996 a signifié un grand progrès. Mais le système peut encore être amélioré avec, notamment, le nouvel article constitutionnel. La Constitution contient près de 200 articles, mais il n'y en a pas un seul qui traite des soins de base. Ce contre-projet permet donc aussi de combler une lacune. Le nouvel article constitutionnel vise à favoriser une meilleure collaboration entre les professionnels de la santé ce qui permettra de mieux coordonner les soins.

Très concrètement, y aura-t-il des incidences perceptibles pour la population ou s'agit-il simplement de formaliser dans la Constitution un principe existant ?

Les deux. Il est important de formaliser ce principe et il y aura des conséquences. Celles-ci ne se feront pas sentir dès le 19 mai, mais elles apparaîtront à moyen terme. Un risque de pénurie existe si nous n'entreprenons rien. Cet article nous garantit que l'accès aux soins de base existera bien sur l'ensemble du territoire. Les régions périphériques sont les premières

« **Le Département fédéral de l'Intérieur est un département fabuleux.** »

concernées. Et les mesures envisagées, avec une meilleure collaboration entre les professionnels de la santé, permettront d'améliorer encore la qualité des soins de base et de freiner l'augmentation des coûts.

Le Parti socialiste était largement partie prenante de l'initiative initiale. Quels sont les avantages du contre-projet par rapport à l'initiative ?

L'initiative se concentrait uniquement sur les médecins de famille, alors que le contre-projet inclut d'autres acteurs: le personnel soignant, les pharmaciens, les ergothérapeutes, les





Mallia Pelliccioli/Tolmaco

sages-femmes, les diététiciens et les assistants médicaux par exemple. Il y avait donc d'une part la volonté de renforcer les soins de base et, d'autre part, une volonté de ne pas toucher à la répartition des tâches entre cantons et Confédération dans ce domaine.

Pourquoi les cantons doivent-ils conserver une part importante de compétences selon toi ?

Ce sont eux qui connaissent le terrain et qui sont les plus proches des situations complexes et réelles qui diffèrent énormément d'une région du pays à l'autre. Leur concours est essentiel dans ce domaine. Le contre-projet a persuadé les initiants, qui ont retiré leur initiative, Cela démontre que l'article constitutionnel offre de meilleures réponses.

La réforme de la prévoyance vieillesse 2020 est un sujet particulièrement délicat. Les précédents chefs du Département de l'intérieur ont eu de grandes difficultés dans ces réformes, au vu des positions très tranchées sur un sujet sensible. Comment as-tu abordé cette importante réforme pour parvenir à la faire aboutir ?

Tout comme dans le domaine de la santé, avec une même approche: les gens doivent être au cœur de la réflexion. Différentes générations, différents milieux sociaux, différentes situations personnelles, familiales et professionnelles. Le système social existe pour les gens, pas pour des groupes de pression ou des groupes d'intérêts, tout en sachant qu'il y a beaucoup d'argent en jeu.

CV EXPRESS

Formation

1996 – Licence en sciences politiques de l'Université de Fribourg

2005 – Doctorat en sciences économiques de l'Université de Neuchâtel

Parcours politique

2001–2003 Membre du Conseil général de Belfaux FR

2000–2004 Membre de l'Assemblée constituante du Canton de Fribourg et président du Groupe socialiste de l'Assemblée constituante

2003–2011 Conseiller aux Etats du canton de Fribourg

2005–2011 Vice-président du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale

2008–2009 Président du Conseil des Etats

Dès 2012 Conseiller fédéral en charge du Département fédéral de l'intérieur

Informations personnelles

Né le 9 avril 1972 à Fribourg

Marié, trois enfants

Et le Conseil fédéral a souhaité aborder cette réforme de quelle manière?

Le Conseil fédéral a admis le besoin de réformes, mais a posé quelques prérequis. Tout d'abord, et c'est un point très important, le niveau des rentes doit être garanti. Il était exclu d'envisager une réforme qui aurait conduit à une diminution de celles-ci. Deuxièmement, l'âge de la retraite a été défini à 65 ans comme âge de référence, avec, pour la première fois, une véritable flexibilisation vers le bas. Les personnes à bas revenus ayant travaillé toute leur vie doivent pouvoir partir à la retraite dès 64 ans sans répercussion sur les prestations ou dès 62 ans avec des diminutions de rente bien moindres qu'actuellement.

La baisse du taux de conversion est également en jeu dans cette réforme. Comment expliquer que le projet contienne à nouveau cette proposition, alors que le peuple s'est exprimé sur la question en 2010?

Parce qu'il ne s'agit pas de la même proposition. La diminution telle que proposée du taux de conversion se ferait sans toucher aux rentes pour la partie obligatoire. Il ne s'agit donc pas de faire voter à nouveau la population sur un objet qu'elle a déjà tranché. La baisse proposée ici prévoit une série de mesures qui permettront, à moyen et long terme, de garantir le niveau actuel des rentes. Des mesures transitoires seront également prévues, afin d'éviter vraiment que les rentes ne soient touchées.

L'AVS se porte bien, bien mieux que le second pilier du reste. Du coup, cette réforme est-elle vraiment nécessaire? Pourquoi ne pas attendre avant de l'entamer?

Aujourd'hui l'AVS est une assurance qui fonctionne bien, c'est un pilier de notre Etat-social et effectivement, il n'y a pas de menace à court terme. Son financement est garanti. Mais dans les prochaines années, un grand défi nous attend.

Ce défi est-il dû à l'augmentation de l'espérance de vie de la population?

Il faut en tenir compte, mais le défi majeur, c'est la vague démographique qui arrive. A compter de 2020, la génération «baby-boom» arrivera progressivement à la retraite. Cette génération travaille aujourd'hui et finance justement le système de répartition de l'AVS. Lorsqu'elle sera passée à la retraite, on s'attend à une détérioration du rapport entre le nombre d'actifs, qui travaillent et cotisent, et le nombre de retraités.

Pourquoi ne pas attendre encore quelques années si l'on parle de 2020 environ?



Mailka Pelliccioli/Toimaco

Le Conseil fédéral pense qu'il est largement préférable de se poser ces questions maintenant, lorsque les choses vont bien, lorsque nous avons le temps de réfléchir et de trouver des équilibres, plutôt que d'attendre et de le faire sous la pression ensuite. Il n'y a donc pas urgence, mais il faut entamer ces réflexions.

La réforme de l'Assurance-Invalidité (AI) a démontré ce qui se passait lorsque les réflexions

« Le système social existe pour les gens, pas pour des groupes de pression ou des groupes d'intérêts »

sont menées dans l'urgence...

Exactement. Dans l'AI, on a laissé les choses évoluer, les dettes s'accumuler et lorsqu'il y a eu 15 milliards de dettes, le monde politique a commencé à s'activer. Ne subsiste alors qu'une discussion pour parvenir à «assainir financièrement». La pression se dirige alors sur les rentes et c'est ce que nous souhaitons éviter avec l'AVS.

La culture passe rapidement à la trappe lorsqu'il s'agit d'économiser quelque part. Il paraît donc intéressant de s'arrêter quelques instants sur le sujet. La Suisse a une conception très différente, par exemple, de la France en matière de promotion culturelle, comment vois-tu le rôle de la Confédération?

La question me permet de rappeler ici à quel point le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) est un département fabuleux. C'est le cœur du contrat social. Lorsque je me promène

dans la rue, chaque personne que je croise est concernée par ce Département. La culture est aussi le cœur de la vie dans un pays. En Suisse, il y a beaucoup d'acteurs différents: les privés, les villes, les cantons. La Confédération doit définir un cadre et elle est la seule à pouvoir le faire. Même s'il y a peu de moyens, il s'agit de définir une politique culturelle, dans un pays avec quatre langues et différentes cultures. Nous définissons maintenant le message de la politique culturelle 2016-2019, qui sera mis en consultation avant l'été. Ce message doit permettre d'améliorer la cohérence entre les activités des différents acteurs dans ce pays.

Le soutien à l'innovation culturelle est une chose. Et le renforcement à la participation culturelle?

C'est un élément essentiel de la politique culturelle. Comment peut-on ouvrir les portes pour l'accès à la culture et éviter qu'elle ne soit réservée qu'à quelques groupes de la population? L'ouverture à la culture est fondamentale: plus de personnes doivent pouvoir y accéder et plus doivent aussi pouvoir en produire. Nous voulons une culture dans laquelle chacune et chacun puisse se retrouver.

Voilà maintenant deux ans que tu es conseiller fédéral. Il s'agit là d'un rôle très différent du parlementaire que tu étais précédemment. Comment as-tu vécu cette transition vers la fonction de ministre?

Après deux ans dans cette fonction et après avoir pu lancer différents projets, je suis aujourd'hui très heureux de cette activité. Cela dit, il est vrai que la transition entre le Parlement et la Gouvernement n'est pas aisée. J'avais heureusement une expérience de huit ans sous la Coupole au moment de mon élection et j'étais donc déjà dans cet univers politique. Je ne pouvais donc être totalement surpris. Mais c'est une fonction qui reste peu imaginable. Avoir un Département à diriger, c'est quelque chose de formidable, avec beaucoup de forces de travail et du personnel extrêmement compétent.

Au-delà de la fonction en elle-même, la manière de travailler change. En qualité de socialiste au sein du Gouvernement, notre politique est régulièrement minoritaire. La liberté de parole d'un parlementaire ne te manque-t-elle pas?

Avant tout, il faut avoir une ligne et une cohérence dans l'action et dans la parole qui précède, accompagne et suit cette action. Il y a quelques règles du jeu, qui s'appliquent à tous les membres du Conseil fédéral et pas qu'aux socialistes. Vu de l'extérieur, beaucoup seraient surpris de voir comment se passent les débats, comment ils évoluent et comment les décisions se prennent. C'est un climat de discussions beaucoup plus ouvert que ce que l'on peut lire dans les médias.

Vers un automne écossais ?

Le 18 septembre prochain, les Ecossais auront à répondre à une épineuse question : « L'Écosse devrait-elle être un pays indépendant ? ». A quatre mois de ce scrutin extraordinaire, les intentions de vote des Ecossais sont très serrées. Alors que l'idée indépendantiste ne séduisait pas plus de 40 % de l'électorat il y a encore deux ans, les récents sondages donnent les deux camps pratiquement à égalité, avec un « OUI » qui a le vent en poupe.

Ce pari fou d'un pays libre, c'est l'actuel premier ministre écossais qui est en train de le réussir. Alex Salmond, 59 ans, est en place depuis maintenant six ans. Son parti – le SNP (Parti national écossais) – ravage tout sur son passage. A la création du parlement d'Écosse, en 1999, cette formation remporte environ un sixième des sièges. En 2007 elle en a assez pour former un gouvernement minoritaire et, en 2011, le parti d'Alex Salmond dispose de 68 élus sur 129 obtenant donc la majorité absolue.

Les nationalistes écossais se lancent alors dans l'option référendaire. Pari osé, certes, mais à la cote de popularité grimpeante. C'est qu'Alex Salmond est terriblement malin. Annexé voilà 300 ans par les Britanniques, le Peuple écossais vit une histoire heurtée mais somme toute assez stable avec l'Union. Jouer sur un divorce brutal à coup de slogans identitaires ne marchera pas. Alex Salmond le sait, lui, le nationaliste et défenseur de la langue gaélique qu'il ne parle pourtant pas. Les Ecossais ne vouent pas à l'Union Jack la même haine que celle qu'éprouvent les républicains d'Irlande du Nord. L'Écosse n'a pas connu les massacres, la déportation puis les Troubles que l'Irlande n'oublie pas.

Le premier ministre mise sur une rhétorique moins identitaire et très pragmatique. Selon le leader du SNP, l'Écosse continuera d'utiliser la livre sterling, il n'y aura pas de frontière



avec l'Angleterre, Elisabeth II restera chef de l'Etat et le nouveau pays adhèrera à l'UE. Mais « l'Écosse sera aux mains des Ecossais ». Alex Salmond veut aussi rompre avec le modèle thatcherien. Le programme nationaliste est résolument à gauche : renforcer le système de santé publique, renégocier les revenus pétroliers, se retirer de l'arme atomique et « en finir avec les gouvernements conservateurs non élus par le peuple d'Écosse ». Entre indépendance culturelle, prospérité économique et

renforcement de l'Etat-social, les arguments séduisent de plus en plus en Écosse. Mais sera-ce suffisant pour l'indépendance ? Réponse en septembre.

Valentin Zuber

Master en Management
et politiques publics
Collaborateur du PS Suisse



AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- 5-8.5.14 : Session spéciale du Conseil national
- 18.5.14 : Votations fédérales
- 28.5.14, 18h30 : Coordination romande, Lausanne

JS Suisse www.jss.ch

- 10.5.14, 10h30 : Assemblée des délégué-e-s, Bâle
- 14.5.14 : Groupe de travail international, Berne (secrétariat JS)
- 25.5.14, 13h30 : Conférence des sections, Berne

Genève www.ps-ge.ch

- 8.5.14, 15h30 : PSG 60+, 15, Rue des Voisins
- 18.5.14 : verrée pour fêter la fin de la campagne, lieu à définir
- 5.6.14, 15h00 : Groupe 60+. 15, Rue des Voisins

Valais romand www.psvr.ch

- 10.5.14, 09h00 : Matinée des élu-e-s communaux, Sapinhaut (Saxon)
- 10.5.14, 15h00 : Congrès extraordinaire du PSVR, Saxon
- 21.5.14, 20h00 : Rencontre avec la population, Grône
- 5.06.14, 20h00 : Rencontre avec la population, lieu à définir

Vaud www.ps-vd.ch

- 7.05.14, 20h00 : Conférence de Pierre-Yves Maillard et Nicolas Rochat Fernandez, Le Sentier, salle communale



CAISSES VIDES?



NON

**AUX MILLIARDS POUR
DES AVIONS DE COMBAT!**

COALITION «NON AUX MILLIARDS POUR DES AVIONS DE COMBAT»

WWW.STOP-GRIPEN.CH